

À L'EURE DE

l'information de votre village



39-45
EN SCÈNE
2^{ÈME} ÉDITION

N°16
Juin
2024

RECONSTITUTION HISTORIQUE

22 et 23
JUIN 2024
À SAINT-PREST

SOMMAIRE

- P 2 RÉTROSPECTIVE
- P 3 ACTUALITÉS
- P 4 BUDGET
- P 6 ENVIRONNEMENT
- P 10 SÉCURITÉ
- P 11 INFORMATIONS PRATIQUES
- P 11 VIE SCOLAIRE
- P 12 TRIBUNE/ÉTAT CIVIL
- P 13 ASSOCIATIONS
- P 15 AGENDA

ÉDITO



VIVE LE PRINTEMPS

Alors que les Jeux Olympiques de Paris 2024 approchent à grands pas, notre pays est prêt à accueillir le monde entier dans un tourbillon de compétitions, de cultures et de camaraderie.

C'est une opportunité extraordinaire de montrer notre art de vivre, notre sens de l'hospitalité légendaire et de nous immerger dans l'esprit olympique qui unit les nations.

En marge de cet événement sportif, nous avons nos propres festivités communales qui animent notre commune et rassemblent l'ensemble des générations dans un élan de convivialité et de partage. Ainsi, dans le cadre du Printemps de Saint-Prest, qui rencontre chaque année un vif succès, concerts, séances de cinéma en plein air, marché des producteurs, défilé de vélos fleuris sont organisés.

Cette série de manifestation sera clôturée par un week-end estival célébrant le 80^e anniversaire de la Libération, « 39-45 tous en scène », reconstitution historique mise en scène par l'association « Théâtre du Prest », avec le partenariat financier et matériel de la commune.

Venez participer nombreux avec vos enfants parents et amis ! C'est l'occasion de faire de belles rencontres.

Votre présence est également essentielle pour les organisateurs qui n'attendent que votre participation en guise de remerciements et rien d'autre ! Leur investissement à l'égard de la population mérite reconnaissance, quelques soient nos idées ou nos différences.

En un mot il n'y a pas d'obstacle pour faire la fête et comme dirait notre jeunesse « il faut s'éclater !! »

Une bouffée d'oxygène et d'optimisme est en train de nous envahir et cela fait énormément de bien...

Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas également des sujets sérieux dont je souhaite vous faire part.

La marche en avant de Saint-Prest se poursuit. Notre quête du progrès ne connaît pas de répit, bien au contraire. Elle s'intensifie avec la poursuite de projets ambitieux tel que l'aménagement de notre cœur de village. Cette action témoigne de notre détermination à façonner un avenir où priment la qualité de vie et le bien-être de chacun.

Sans rentrer plus en détail, ici, sur l'ensemble des objectifs portés dans un avenir proche par la municipalité, je vous invite plutôt à les découvrir en parcourant votre journal communal.

Au plaisir de vous retrouver, tout au long de ces semaines de festivités. **Je vous souhaite un bel été.**

Votre Maire

RETROSPECTIVE



CONCERT À L'ÉGLISE - CONSERVATOIRE DE CHARTRES



Concert à l'église du Petit Chœur du Conservatoire de Chartres avec un répertoire de polyphonies sacrées du 14^e au 20^e siècle et des improvisations jazzy au saxophone.



RECOMPENSES DÉPARTEMENTALES JO 2024 : 2 MÉDAILLES D'ARGENT

Le 8 mars dernier, le comité départemental olympique et sportif français (CDOS) a récompensé de la médaille d'argent : Thierry Dumont président des Plum'Eure de Jouy/Saint-Prest (catégorie dirigeant) et Antoine Parent, président du club de tennis de table Jouy/Saint-Prest (catégorie arbitrage).

«LES GESTES QUI SAUVENT» AVEC LES RANDONNEURS



Les randonneurs de Saint-Prest ont suivi, le 19 mars dernier, une formation aux « gestes qui sauvent » avec la fédération française de secourisme et formateurs policiers afin de pouvoir apporter les premiers secours éventuels lors des randonnées du jeudi après-midi.

DÉCOUVERTE DE LA VIGNE PAR LES ÉLÈVES DE ST-PREST

Cette année encore les bénévoles de la Vigne de Saint-Prest se sont mobilisés pour organiser la visite pédagogique des élèves de Saint-Prest sur la parcelle située au 69 rue de la République.



SPÉCIAL 80 ANS DE LA LIBÉRATION

La célébration de l'armistice du 8 mai 1945 a été l'occasion, cette année, de mettre à l'honneur le 80^e anniversaire de la Libération. Un hommage aux victimes de guerre, civiles et militaires, a été rendu par la Municipalité avec le concours de Jean-Pierre Noizette, professeur d'histoire-géographie du collège Soutine et des enfants des écoles qui ont répondu présents à cette cérémonie dédiée au devoir de mémoire.



LA CHASSE AUX ŒUFS

Comme chaque année, la chasse à l'œuf offerte par la Municipalité a connu un vif succès auprès des enfants de la commune. Très attendue également la tombola organisée en présence de M. le Maire, Robert Baldo, et son 1^{er} adjoint, Serge Dané.





ACTUALITÉS

LA NOUVELLE AGENCE POSTALE COMMUNALE DE SAINT-PREST



LA POSTE

Suite à la fermeture du bureau local situé Place Charles Moulin décidé par La Poste, la municipalité a souhaité maintenir un accueil de proximité et la présence de ce service sur son territoire, en ouvrant une agence postale communale (APC).

Proposant un panel de services plus large aux usagers qu'un relai commerçant, les usagers auront ainsi accès aux services courants de La Poste (dépôt/retrait de colis, affranchissement, réexpédition...), avec également la possibilité d'effectuer des retraits et versement d'espèces sur CCP et compte épargne.

Ainsi, après plusieurs mois de travaux financés à 80% par La Poste, votre nouvelle agence a ouvert ses portes, le 13 avril dernier.

Installée dans les locaux spécifiques situés à l'arrière de la Mairie, Thérèse Nicolas, nouvelle employée communale, responsable de l'agence, vous accueille du mardi au samedi matin de 9h à 12h.

En complément des services habituels, l'agence est équipée d'un îlot numérique (ordinateur avec une connexion internet et une imprimante scanner) permettant à ses utilisateurs un accès gratuit aux offres de services, ainsi qu'aux sites internet de services publics tels que la CAF, l'Assurance Maladie, France Travail,...

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES DE LA POSTE

MAR, MER, JEU, VEN, SAM de 9h à 12h

- Vente de timbres-poste à usage courant et philatéliques.
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster et d'emballages Colissimo.
- Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande.
- Dépôt des objets y compris recommandés.
- Retrait des lettres et colis en instance.
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à poster de réexpédition).
- Retrait et versement d'espèces sur compte courant et compte épargne du titulaire dans la limite de 500€ par période de 7 jours consécutifs.
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne.

Les autres opérations postales, l'accès aux offres et services de La Banque Postale, ainsi que les forfaits et services de La Poste Mobile sont disponibles à La Poste de Mainvilliers :
135 avenue de la résistance, 28300 Mainvilliers.

Ouvert 5 jours sur 7 : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.



BUDGET 2024



UNE TRÈS BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

L'analyse financière rendue par les services de gestion comptable de la Direction des Finances Publiques, pour la période 2019 à 2023, fait ressortir une bonne situation financière pour la commune de Saint-Prest avec des indicateurs favorables et en constante amélioration. La capacité de désendettement de la commune est notamment descendue à 6.48 années contre 11 ans en 2019.

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2024 à l'image du budget 2023 se caractérise à nouveau par une très sensible progression des dépenses de fonctionnement (+15%) et par une évolution limitée des recettes de fonctionnement (+ 3%).

Cette évolution des dépenses du fonctionnement s'explique par :

- l'impact de l'augmentation continue des dépenses énergétiques sur les charges à caractère général. En effet, il faut prévoir un montant significatif de 176 000 € en 2024 contre une réalisation de 102 000 € en 2023 (+73%).
- les charges de personnel sont en hausse de 11%, ce qui est dû principalement à l'évolution du point d'indice acté en juillet 2023 et l'attribution de points supplémentaires en janvier 2024, décidés par l'Etat. A cela s'ajoutent le remplacement d'un agent en arrêt maladie, et le recrutement d'un agent à mi-temps pour l'ouverture de l'agence postale. Il convient de noter toutefois la participation financière mensuelle de La Poste au fonctionnement de ce nouveau service communal.

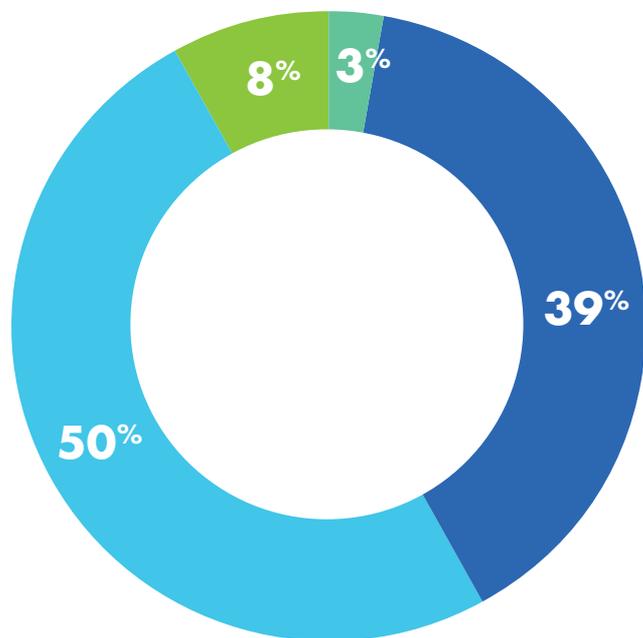
Les charges financières (intérêts de la dette), quant à elles, sont en constante diminution (-11%) grâce à la poursuite du désendettement progressif de la commune.

Malgré l'accroissement des charges obligatoires et incompressibles, les recettes de fonctionnement continuent de progresser, mais de façon moins marquée (+ 3%).

En effet, la collectivité a fait le choix de soutenir ses administrés avec :

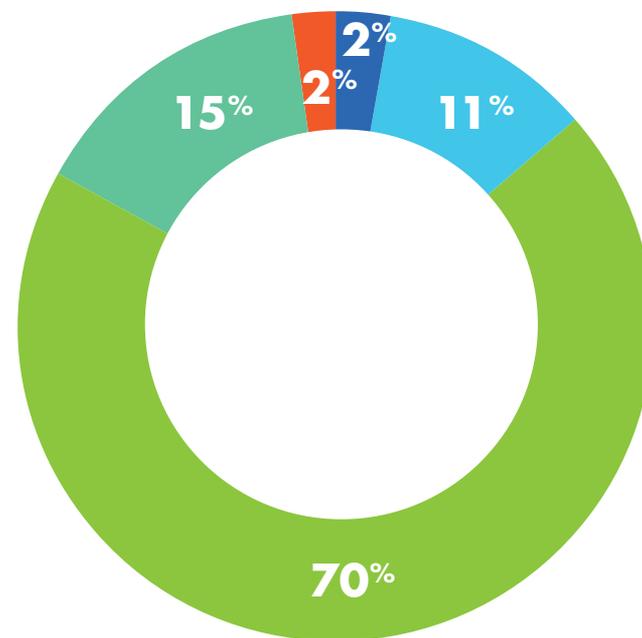
- des taux d'imposition communaux inchangés depuis 16 ans ; seule la revalorisation des bases fiscales par l'Etat est prise en compte (+3.9%).
- des tarifs des services périscolaires constants depuis 3 ans (2021/2022 à 2023/2024), malgré l'augmentation du coût des repas facturés par Chartres métropole et les charges de fonctionnement et des services.

FONCTIONNEMENT - Dépenses
Exercices 2024



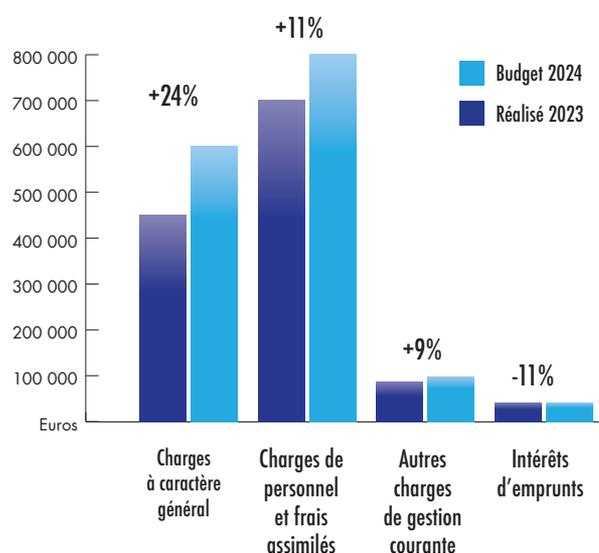
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts d'emprunts

FONCTIONNEMENT - Recettes
Exercices 2024

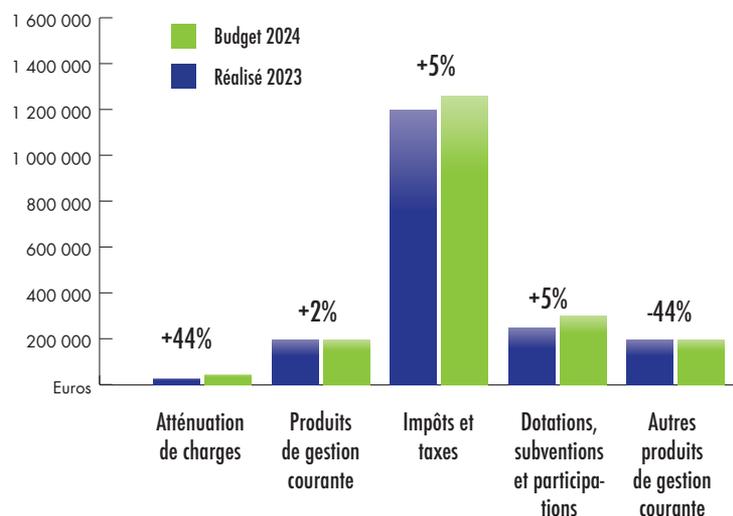


- Atténuation de charges
- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

ÉVOLUTION DES DÉPENSES 2023 / 2024



ÉVOLUTIONS DES RECETTES 2023 / 2024



LES INVESTISSEMENTS 2024

La commune de Saint-Prest poursuit en 2024 sa politique de désendettement engagée depuis 2019 en finançant ses nouveaux investissements sans recours à l'emprunt.

Les principaux investissements 2024 :

- Travaux bâtiments scolaires :	60 500 €
- Mise aux normes électriques des bâtiments municipaux :	23 000 €
- Relevé des concessions du cimetière :	20 000 €
- Végétalisation cimetière :	38 500 €
- Poursuite de l'aménagement du Cœur de Village :	215 000 €
- Mise à jour base adresses locales :	9 000 €
- Matériel informatique :	10 000 €

LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

L'analyse financière rendue par les services de gestion comptable de la Direction des Finances Publiques, pour la période 2019 à 2023, fait ressortir une bonne situation financière pour la commune de Saint-Prest avec des indicateurs favorables et en constante amélioration.

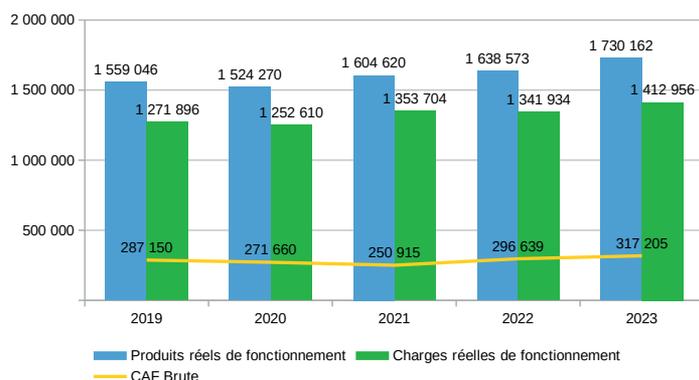
1- Les taux d'imposition :

Ils sont inchangés depuis 2008 (16 ans) :

- Taxe d'habitation (TH) : 14.97% (pour les résidences secondaires et/ou locations)
- Taxe sur le foncier bâti (TFB) : 47.46%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 49.26%

2 - L'évolution de la capacité d'autofinancement brute (CAF) :

ÉVOLUTION DE LA CAF BRUTE

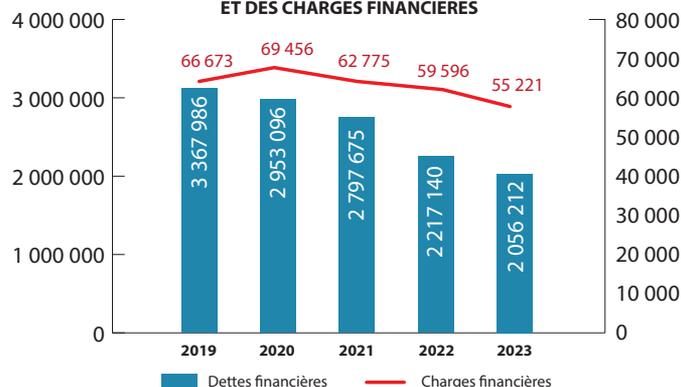


La Capacité d'Autofinancement (CAF) se révèle être un indicateur clé dans l'univers de la comptabilité et des finances d'une collectivité territoriale. Elle joue un rôle crucial en déterminant la capacité d'une commune à se financer elle-même, sans dépendre de sources extérieures comme les emprunts. En simplifiant, la CAF représente le surplus financier obtenu après soustraction des charges aux produits réels de fonctionnement.

Ainsi, on observe que de 2019 à 2023, la commune de Saint-Prest a dégagé chaque année une capacité brute d'autofinancement comprise entre 250 000 et 300 000 €.

3 - Evolution des dettes et de charges financières

ÉVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIÈRES



La dette et les charges financières (intérêts des emprunts) décroissent de façon continue depuis 2019 ; passant de :

- 3 367 000 € en 2019 à 2 056 000 € en 2023 pour la dette
- de 66 000 € à 55 000 € pour les charges financières (intérêts).

- De ce fait, au 31 décembre 2023, la capacité de désendettement de la commune est descendue à 6.48 années contre 11 ans en 2019.

Le non recours à l'emprunt en 2024 pour financer nos investissements va encore améliorer cette très bonne situation financière.

Cela permet d'aborder avec sérénité le lancement de la seconde tranche de l'opération Cœur de Village.

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PREST

Saint-Prest abrite une faune et une flore variées, comprenant des espèces rares, nécessitant une protection. Cet inventaire met en lumière la richesse du territoire communal, qui compte de nombreux éléments remarquables ainsi que des espèces menacées de disparition.

Pendant une année entière, de jour comme de nuit, des experts en écologie, un botaniste et des faunistes, dont un malacologue (spécialiste des mollusques), ont parcouru le territoire communal afin de recenser et de collecter un maximum de données sur la faune et la flore présentes sur notre commune.

Une attention particulière a été portée sur le tracé de la future autoroute A154. Bien que cet inventaire ne soit pas de nature à bloquer le projet, le territoire abrite un grand nombre d'espèces rares et remarquables. Les travaux de la future autoroute entraîneront des perturbations irréversibles pour l'écosystème local et seront probablement néfastes pour certaines de ces espèces.

Nous disposons ainsi de notre propre rapport, que nous pourrions comparer à la mise à jour de l'étude d'impact que le futur concessionnaire devra produire si le projet autoroutier est réalisé. Grâce à cet inventaire, la commune se dote d'un nouvel outil et s'engage plus avant dans la protection de son patrimoine naturel.

Les inventaires ont porté sur : la flore, les mammifères terrestres, les chauves-souris, les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les poissons, les mollusques, les insectes, avec les papillons à activité diurne, les odonates (libellules), les orthoptères (criquets, grillons et sauterelles) et les coléoptères.

Toutes les espèces patrimoniales ou remarquables (rares, menacées...) sont clairement mises en évidence et localisées sur des cartes.

1 - LA FLORE :

Parmi les espèces indigènes, on compte :

- du point de vue des statuts : 10 espèces protégées PR et/ou déterminantes ZNIEFF ;
- du point de vue de la rareté : 1 espèce extrêmement rare RRR ;
- 9 espèces très rares RR ;
- 21 espèces rares R.



2 - LA FAUNE :

LES MAMMIFÈRES TERRESTRES

Huit espèces de mammifères ont été répertoriées sur la commune, dont deux sont remarquables :

- le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* qui est protégé au niveau national,

- l'Écureuil roux *Sciurus vulgaris*, également protégé au niveau national.



LES CHIROPTÈRES (chauve-souris)

14 espèces de chiroptères ont été identifiées, toutes sont protégées au niveau national.

LES OISEAUX



Quatre-vingt-neuf espèces d'oiseaux ont été identifiées sur le territoire de la commune. Dans ce nombre, on compte trente-deux espèces remarquables, dont vingt-trois sont nicheuses potentielles.

Neuf autres espèces remarquables ont été observées en période de migration hivernale.

Dont l'Alouette des champs *Alauda arvensis* est classée quasi-menacée NT dans la liste.

LES REPTILES

Trois espèces de reptiles ont été identifiées sur le territoire de la commune, toutes trois sont protégées au niveau national :

- la Couleuvre helvétique *Natrix helvetica*,
- le Lézard des murailles *Podarcis muralis* Cette espèce est citée annexe IV de la directive « Habitats »,
- l'Orvet fragile *Anguis fragilis*.

LES AMPHIBIENS





ENVIRONNEMENT

Deux espèces d'amphibiens ont été observées sur la commune de Saint-Prest, toutes deux sont protégées en France :

- le Crapaud épineux *Bufo spinosus*,
- la Grenouille verte *Pelophylax*.

LES POISSONS

Les prélèvements et analyses de l'ADN environnemental dans l'étang de Saint-Prest et dans l'Eure ont révélé la présence au minimum de vingt-sept espèces de poissons. On compte au minimum huit espèces remarquables.

Dont le brochet protégé au niveau national et l'anguille d'Europe classée en danger critique dans les listes rouges nationale et européenne.



LES INSECTES

Dix-huit espèces d'orthoptères ont été identifiées sur le territoire de la commune l'une d'entre elles est remarquable : le Phanéroptère méridional.

RHOPALOCÈRES (papillons de jour)

- Trente-six espèces de papillons de jour ont été observées sur la commune, dont trois sont remarquables.



HÉTÉROCÈRES (papillons de nuit)

- Quatre-vingt-deux espèces de papillons de nuit ont été observées sur le territoire de la commune, dont soixante-quinze pendant les sessions d'attraction lumineuse.



Vingt-trois espèces d'odonates (libellules) ont été comptabilisées sur le territoire de la commune, dont trois sont remarquables.



Coenagrion mercuriale
© M. Sébille O.G.E.

POUR LES COLÉOPTÈRES dix-sept espèces ont été identifiées, dont une espèce remarquable :

- Le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*

On remarque la présence d'une espèce très inhabituelle car assez loin de sa répartition connue en France :

Le *Carpocoris mediterraneus atlanticus* est habituellement présente en région méditerranéenne. Or un individu attiré par la lampe destinée à l'attraction des papillons de nuit a été observé sur la commune de Saint-Prest.

Cette espèce n'a pas d'enjeux réglementaires ou de conservation, mais est tout de même intéressante d'un point de vue scientifique, car elle est certainement très rare dans la région à l'heure actuelle. Son observation en Eure-et-Loir pourrait même témoigner d'une expansion vers le nord-ouest.

LES MOLLUSQUES

Au total, 32 espèces de mollusques ont été observées sur le territoire de la commune, 15 sont aquatiques et 17 sont terrestres. Quatre espèces sont remarquables.

Un environnement exceptionnel mais vulnérable

Nous devons aujourd'hui préserver les zones sauvages déjà propices à l'accueil de la biodiversité afin que les générations futures puissent également profiter de ce remarquable patrimoine naturel.

Cet inventaire servira aussi de support lors de campagnes de sensibilisation auprès des habitants visant à promouvoir les comportements et les gestes à adopter lors des promenades dans la campagne environnante ainsi que dans l'entretien des jardins privés.

Des plantes invasives ont également été répertoriées dans ce rapport. Nous devons être très vigilants quant à leur propagation et leur potentiel pouvoir allergène.

Bureau d'étude O.G.E (Office de Génie Ecologique)

Montant de l'étude : 53 000 €

Subvention de la Région Centre Val de Loire 80%

Reste à charge communal : 9 400 € (Hors TVA)

Retrouvez l'étude dans son intégralité
(111 pages) sur le site de la commune :
ville-saintprest.fr.

Rubrique : Cadre de vie / Environnement
/ Diagnostic écologique de St-Prest

ENVIRONNEMENT



AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER NATURE ET PATRIMOINE

La commune a souhaité mettre en valeur et faire découvrir les beautés de son patrimoine naturel et bâti aux habitants et visiteurs extérieurs.

La municipalité a confié la conception de ce circuit à la société Natureza spécialisée dans l'aménagement de chemins touristiques.

Après plusieurs mois de travail, en collaboration avec l'élue en charge de l'environnement, un parcours a été identifié. Cette première boucle sera ponctuée de panneaux pédagogiques et ludiques explicatifs sur les thématiques suivantes : les moulins, les lavoirs, la faune, les milieux humides, l'agriculture, ...

Une manière d'allier balades et culture, et de rassembler toutes les générations autour des caractéristiques rurales, historiques et environnementales de notre village. Une balade bucolique surprenante qui vous emmènera à travers les bois par de petits sentiers forestiers ou de magnifiques plaines céréalières. Les richesses du département s'offriront à vous. Jalonnée par des lavoirs ancestraux et des moulins typiques, l'arrivée sur l'Eure et ses méandres vous accueillera dans une nature éclatante et des milieux humides. Cet espace naturel en bonne santé écologique, encore préservé pour le moment, est cependant menacé par le projet de la future autoroute A154.

Le parcours total est de 6,8 km, ce qui correspond entre 2h00 et 2h30 pour un marcheur moyen.

Ce parcours sera inauguré les 21 et 22 septembre prochains lors des JEP 2024.

Bureau d'études : Natureza

Etude d'aménagement :

subvention département FDI 30% : 6 600,00€

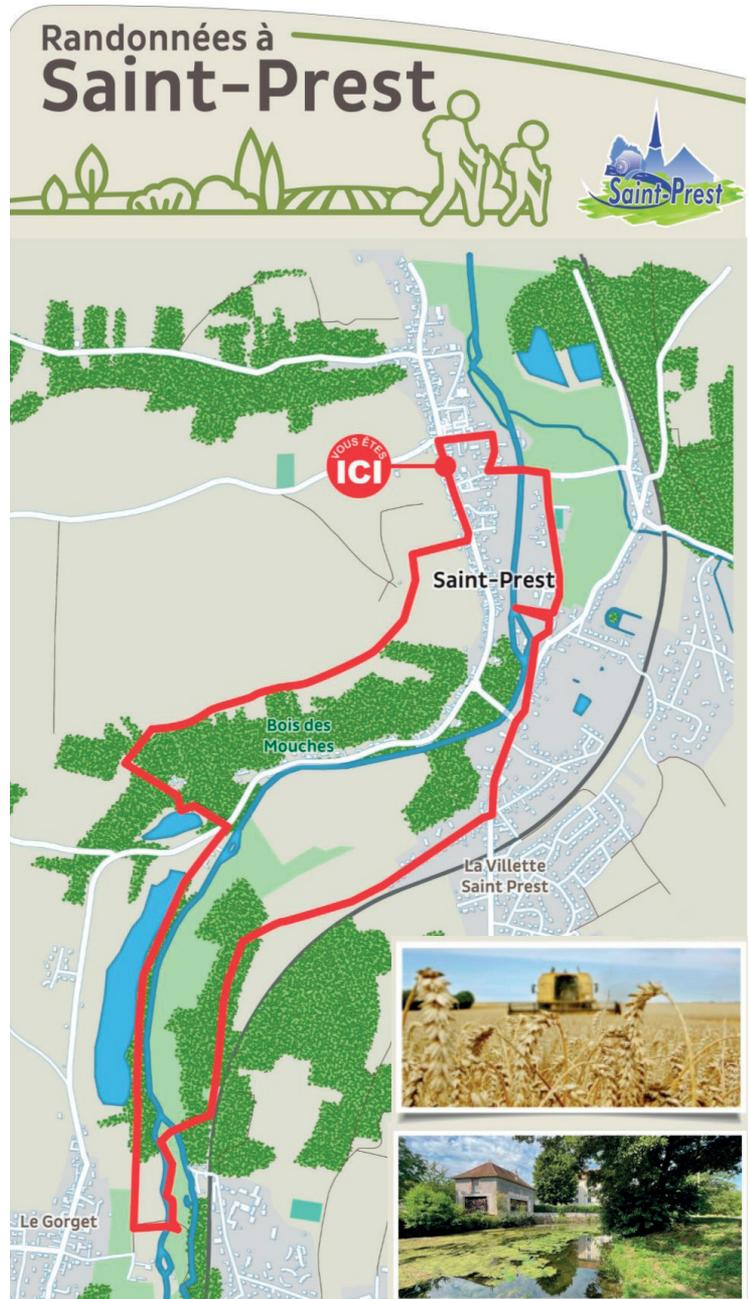
Aménagement sentiers nature et patrimoine : subvention région 80% : 14 400,00€

Reste à la charge de la commune : 5 328,88€

Coût global : 26 328,88€



Exemple de panneau



L'agriculture

Au début du 20e siècle, il existe de nombreuses petites fermes à Saint-Prest.
Elles possèdent généralement un cheval, quelques vaches et d'autres animaux de basse-cour qui leur permettent de vivre avec ce qu'elles produisent et ce qu'elles vendent au marché ou à domicile.

Jusqu'à l'apparition des tracteurs chaque ferme avait ses chevaux pour la traction des machines agricoles. On considérait en 1890 qu'il fallait un cheval par 10 hectares de terres labourables, un charretier pour 3 chevaux.



Déchargement du foin, ferme Robert Esnard au Gorget (archives Alain Vanberg)



Fleur de colza, résultat du croisement entre le chou et la navette. Reconnaisable à ses grappes de fleurs jaunes, ce sous-cultive pour son huile alimentaire. Sa culture est incontournable, sa floraison abondante est une ressource primordiale pour les abeilles.

Le sais-tu ?

En 1930 on considérait qu'une grande exploitation disposait de 40 hectares labourables. Aujourd'hui la superficie moyenne est de 140 hectares.



Les terres labourables de Saint-Prest étaient autrefois découpées en un très grand nombre de parcelles. En regroupant des champs de faibles superficies ou trop dispersés pour être facilement exploitables, le remembrement visait à réduire les temps et les coûts d'exploitation à adapter le parcellaire aux techniques et engins agricoles modernes tels que les grands tracteurs et les moissonneuses-batteuses.



On me considère comme une plante d'avenir. On me surnomme l'herbe à l'alphabet. Sais-tu me reconnaître ?



ENVIRONNEMENT

LA VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Les cimetières, lieux de recueillement et de mémoire, sont en train de connaître une transformation majeure. Jadis caractérisés par des allées parsemées de cailloux et de monuments funéraires, ils s'ouvrent désormais à une approche plus respectueuse de l'environnement et plus agréable pour les visiteurs.

La végétalisation des cimetières émerge comme une solution innovante pour répondre à plusieurs enjeux contemporains majeurs.

Adieu aux produits phytosanitaires

En optant pour la végétalisation la municipalité répond à ces préoccupations en privilégiant des méthodes d'entretien respectueuses de la biodiversité et de la santé publique.

Lutte contre le réchauffement climatique et les pluies torrentielles

La végétalisation du cimetière contribuera également à atténuer les effets du réchauffement climatique et des événements météorologiques extrêmes tels que les pluies torrentielles.

Les espaces verts absorbent mieux l'eau de pluie, réduisant ainsi les risques d'inondations et de ruissellement.



Amélioration des conditions de travail pour les agents

En remplaçant, les surfaces caillouteuses par des espaces verts, les tâches d'entretien deviennent moins contraignantes physiquement, ce qui contribue au bien-être des agents d'entretien.

Nouveau regard sur les cimetières

En plus de répondre à ces enjeux pratiques, la végétalisation du cimetière apportera un nouveau regard sur ces lieux de mémoire. Les espaces verts offrent un cadre plus apaisant et accueillant pour les visiteurs, favorisant ainsi le recueillement et la contemplation.

Les travaux sont prévus pour 2025 dans l'attente du nécessaire travail de relevage des tombes qui débutera en 2024.

LES BÂTIMENTS SCOLAIRES À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'être en phase avec la nécessité de préservation des ressources naturelles et dans l'esprit de réduction de nos coûts, la mairie a engagé une réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école maternelle et du restaurant scolaire.



Cette énergie décarbonée et disponible à souhait contribue par ailleurs à la transition énergétique dont nous appréhendons tous la pertinence et l'utilité.

Cette installation serait en droite ligne avec ce qui a déjà été fait il y a maintenant deux ans concernant la pose de volets roulants à énergie solaire à l'école élémentaire.

L'avantage serait double, d'une part passer pour partie en auto-consommation avec un prix négocié et ensuite alimenter en priorité l'école élémentaire qui est grosse consommatrice d'électricité.

Sensibiliser et faire un pas en avant contre la pollution et le dérèglement climatique est aussi un bon exemple à donner à nos enfants.



EXTENSION DE LA VIDEOSURVEILLANCE

Afin de poursuivre le maillage de la vidéosurveillance sur notre commune, une proposition d'extension de 10 caméras supplémentaires a été adressée à Chartres métropole. Notre dossier est en bonne voie.



Cette amélioration du dispositif de surveillance serait alors prise en charge par l'agglomération, qui a terme assurera la gestion et la responsabilité de l'ensemble du réseau via son nouveau Centre de Supervision Intercommunal (CSI).

Ainsi, les agents du CSI pourront directement constater les incidents, alerter une patrouille de la gendarmerie, voire effectuer les exports d'images sur réquisition d'un Officier de Police judiciaire.

Grâce à la vidéosurveillance déjà mise en place sur notre territoire, une série de cambriolages a pu être résolue et ses auteurs identifiés.

L'extension et l'amélioration du dispositif permettra de quadriller tous les secteurs de notre commune, accroître la qualité des images et ainsi améliorer la sécurité de tous les concitoyens de Saint-Prest.

LE CCAS EN QUELQUES INFOS



Le Centre Communal d'Action Social, veille sur nos séniors et a notamment organisé à leur bénéfice :

- des ateliers numériques (8 demies-journées) qui ont reçu un grand succès fin 2023, et qui a donc été reconduit début 2024. Le Bus numérique présent le 28 mars, est venu compléter les ateliers précités.
- des ateliers préventifs sur le dépistage visuel, auditif et du diabète.



- Un partenariat avec l'Association LISA ADMR qui propose des ateliers deux mercredis/mois à 14h00 : peinture, poterie, jeux de société (matériel fourni par l'association).



Les séances ont débuté le 15 mai dernier, à la salle de l'arsenal. La dernière avant l'été aura lieu le 03 juillet 2024. Pensez à vous inscrire au 07 86 51 14 81 !

- Le plan canicule est en cours de recensement des personnes fragiles, isolées, pour une application dès le 1^{er} juin en cas d'alerte.
- Une étude est engagée pour la mise en place d'un projet de formation dès la fin d'année, avec l'organisme CEIRF pour des ateliers cognitifs, numériques, de prévention routière... 1 fois par mois.
- Le repas des séniors sera organisé le dimanche **29 septembre 2024** pour les personnes de 70 ans et plus, inscrites sur notre liste électorale.
- Par ailleurs, l'inscription pour bénéficier d'un colis de Noël est en cours. Elle s'adresse comme chaque année à nos séniors de 70 ans et plus, sur la commune et inscrits sur notre liste électorale. Si vous êtes concernés, veillez à bien respecter à la date butoir mentionnée sur le bulletin d'inscription, sans quoi, nous ne pourrions vous garantir d'avoir votre coffret.
- Enfin, dans le cadre du projet santé que l'Association des Maires de France et Axa ont signé ensemble, la commune a signé une convention pour la mise en place d'une mutuelle communale, au bénéfice de l'ensemble de la population.

La société propose ainsi aux habitants de Saint-Prest une complémentaire santé à des prix attractifs avec une prestation modulable en fonction de leurs besoins.

L'application d'un tarif groupe aux adhérents permet de bénéficier jusqu'à 20% de réduction, auxquels s'ajoutent 5% supplémentaires pour un couple.

Ce dispositif, sans frais pour la collectivité, est proposé à tous les habitants qui le souhaite sans restriction d'âge, qui bénéficie en amont d'une étude comparative.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES BACS JAUNES SONT ARRIVÉS À SAINT-PREST !

Depuis le mois de juin, vos déchets d'emballages et papiers sont collectés en porte-à-porte dans ces bacs.

Attention, la collecte ne démarre qu'en juin : les jeudis 20/06, 04/07, 18/07, 01/08, le vend. 16/08, les jeudis 29/08 et 12/09.

Tous les emballages et les papiers se trient et devront être déposés dans ces bacs à couvercle jaune. Les consignes de tri et les règles de bon usage du bac vous sont remises avec votre nouveau bac !

Le calendrier des collectes du 2^e semestriel 2024 s'est disponible sur le site www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/collectes-des-dechets

Adoptons les bons gestes

- il est inutile de laver l'emballage, bien le vider suffit ;
- il se dépose en vrac, sans l'imbriquer ;
- il peut être aplati sur le flanc pour gagner de la place.

Saint-Prest
Calendrier des collectes 2024

ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS	ENCOMBRANTS
<p>Une fois par semaine</p> <p>SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13H.</p>	<p>Une semaine sur deux</p> <p>SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13H.</p>	<p>24 septembre</p> <p>SORTIR LA VEILLE APRÈS 19H.</p>

Attention aux jours fériés Collectes décalées

PLUS D'INFORMATIONS Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 36 Service & appel gratuits

À déposer dans les bacs jaunes ou les points d'apport volontaire dédiés :

Vous pouvez utiliser « Le Petit Guide du Tri » de Chartres métropole en version de poche, idéal dans la cuisine grâce à son aimant qui permet de le mettre sur votre frigo. «Le Petit guide du tri» est disponible sur demande dans votre mairie.

VIE SCOLAIRE



PORTAIL FAMILLE

Guide simplifié d'utilisation du portail famille à l'usage des parents.

- Pensez à mettre au plus tôt à jour les coordonnées et les renseignements concernant votre ou vos enfants (vérifiez les numéros de téléphone et les adresses mail)
- Dès le 8 juillet 2024 ouverture aux réservations pour les activités périscolaires, la cantine et l'étude.

Réservation des repas à effectuer impérativement avant le 14 août 2024 (après cette date une majoration est effectuée).



PEP 28

Accueil périscolaire du matin et du soir :

- Dossier d'inscription disponible sur le portail famille à partir du 1^{er} juillet ou sur le site des PEP28

Accueil de loisirs du mercredi :

- Dossier d'inscription disponible sur le portail famille à partir du 1^{er} juillet ou sur le site des PEP28

Transport scolaire :

- Achat ou renouvellement des titres de transport jeune pour les enfants de + de 6 ans, avant le 31 juillet 2024 sur la boutique en ligne FILIBUS;
- Fiche d'inscription au transport scolaire disponible sur le portail famille à compléter et envoyer à cantine@ville-saintprest.fr



TOUS

les emballages et les papiers se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique



Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers



Emballages métalliques



Barquettes,
blisters,
pots, sacs,
sachets et
films en plastique



Petits emballages
métalliques





TRIBUNE DE L'OPPOSITION VIVRE SAINT-PREST AUTREMENT

On y est ! Quatre années de travail régulier tant sur la forme que sur le fond ont permis de réveiller les consciences.

Les derniers conseils municipaux ont été riches en rebondissements créant un certain malaise au sein de la majorité (Voir l'article de l'Écho Républicain du 11 avril).

Le report du budget est une grande première sur Saint-Prest, dû à des erreurs de calculs manifestes et à la prise de risque financière incompréhensible du projet cœur de village Phase 2.

Des recours ont été déposés concernant le projet Cœur de village Phase 2, par des conseillers de Vivre Saint-Prest Autrement et des conseillers de la majorité.

Vivre Saint-Prest Autrement dit « Stop » aux décisions précipitées, aux coûts dispendieux, qui mettent en péril notre capacité d'investissement à réaliser des projets essentiels pour nos administrés.

Nous demandons une nouvelle fois à la municipalité, d'acquiescer dans un premier temps le centre équestre* afin de nous laisser le temps d'étudier ensemble un projet réfléchi, viable, en lien avec les attentes de tous.

Nous terminerons cette tribune par une pensée pour tous nos collégiens et lycéens.

Bon courage ! Tous nos vœux de réussite pour vos épreuves de fin d'année.

L'équipe de Vivre Saint-Prest Autrement
vous souhaite un très bel été.

* Contrairement à ce qui a été écrit dans le précédent numéro, et malgré nos nombreuses relances, le centre équestre n'a toujours pas été acheté à l'heure où nous rédigeons ce texte.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ DROIT D'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

À deux ans des élections municipales,
les ambitions se dévoilent

Depuis décembre dernier, la majorité fait face à des critiques soutenues de l'opposition et de quatre membres de son propre camp. L'opposition ainsi que deux élus de la majorité ont déposé des recours contre une délibération concernant la poursuite de l'aménagement du cœur du village, pourtant votée à la majorité lors de la séance du 5 décembre 2023.

Ce projet structurant pour la commune est le fruit d'un long travail de collaboration entre la municipalité et Chartres aménagement, un travail de plus d'une décennie.

La démocratie, c'est le vote : pourtant, ce que certains élus n'ont pas obtenu par le vote, ils tentent de l'obtenir par des recours juridiques engageant des frais pour la collectivité.

Ils craignent que ce projet n'endette la commune, crient au loup et poussent des cris d'orfraie en parlant des finances. C'est la base d'un discours de l'opposition : faire peur !

Cependant, les chiffres montrent une réalité différente : la commune a réduit sa dette, passant de 11 ans d'endettement en 2019 à 6,48 années en 2023. Par ailleurs, elle n'a pas eu recours à l'emprunt et n'a pas augmenté les impôts depuis 16 ans. Et tout cela, en poursuivant les investissements dans la voirie, l'assainissement, le traitement des eaux pluviales... et bientôt dans les travaux d'amélioration énergétique des écoles.

Le Tribunal administratif tranchera sur cette affaire, mais en tout état de cause, nous avançons.

Soyez assurés que ce qui nous anime, est, et restera, le sens du service public, le bien-être de nos administrés, et tout cela en respectant une éthique rigoureuse.

Les élu(e)s de la majorité municipale

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS 2023/2024



Claude GAUDIN	12 novembre
Guy RABILLOUD	22 mars
François FRADET	06 avril

MARIAGE 2024



Médéric SORRE et Hang LE	19 avril
Mathieu MOLLIER et Virginie PORC	15 mai
Rodolphe HURET et Matthieu RAGOT	18 mai
Patrick FARGIER et Alison LAURENCE	25 mai



ASSOCIATIONS

Saint-Prest et Jouy/St-Prest

CHASSE ET PÊCHE

• CHASSEURS DE ST-PREST

Président : Christophe LEMAIRE - 06 28 72 11 82
associationdechasse@gmail.com

• ASSOCIATION DES PECHEURS DE JOUY ET SES ENVIRONS

Président : Romain GOUSSARD
gouzi28@orange.fr - 06 21 67 25 20

• AMICALE DES PECHEURS DE LA FORTE MAISON

Président : Robert LESAGE - 02 37 22 34 25
cheville.feve@orange.fr

CINÉMA - MUSIQUE – THÉÂTRE

• CINEPREST

Président : Jean TRAISSAC - 06 07 51 01 05
www.cineprest.fr - cineprest28@orange.fr

• JAZZ POUR TOUS

Contact : Jean-Claude DUPUIS - 06 86 84 54 22
Cathy.dubuis@wanadoo.fr

• MUSIC'GAME

Présidente : Brigitte DELANNOY - 06 26 53 53 74
brigitte.delannoy.pro@gmail.com

• THÉÂTRE DU PREST

Président : Philippe DUFRICHE
philippe.dufriche@wanadoo.fr
Contact : Catherine Delannoy 06 71 47 82 16
cadela28@gmail.com

CULTURE ET PATRIMOINE

• POINT LECTURE - PLAISIR DE LIRE A SAINT-PREST

Présidente : Jannick MOREAU - 06 51 71 01 03
plaisirdelire.asaintprest@gmail.com
(local situé de plain-pied à l'arrière de la mairie)

• LA VIGNE DE ST-PREST

Président: Pierre ANCELIN - 06 11 67 15 33
lavignedesaintprest@gmail.com

DIVERS

• AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE JOUY / ST-PREST

Président : Jonathan BLOT - 06 50 52 59 85
jona.bl46@icloud.com

• CLUB DES HIRONDELLES

Président : Jacques MAILLET - 02 37 22 42 46
06 12 30 18 54 - jacques.maillet28@orange.fr

• COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-PREST

Président : Serge RENOUCARD - 06 81 60 68 58
sergerenouard@yahoo.fr

• SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE JOUY MAINTENON CHALLET

Nicolas LECLERCQ - 06 78 46 67 21
06 03 33 67 96 - jsp.maintenon@gmail.com

• CŒURS À L'OUVRAGE

Président : Jacques BENTE - 02 37 22 36 02
coeurs.ouvrage@laposte.net

• E-VALLÉE VÉLOS

Président : Mark YORK - 06 76 11 18 75
e-vallee.velos@outlook.fr Facebook E-Vallée Vélos

• SAINT-PREST ENVIRONNEMENT GASVILLE OISÉME

Présidente : Martine CARRE - 02 37 22 23 88
stp.go.environnement@gmail.com
www.stprest-environnement.org

HUMANITAIRE

• MÈRES POUR LA PAIX

Comité de la vallée de l'Eure
Présidente : Elisabeth CAPELLE - 06 79 80 49 79
mpp28@orange.fr

• SAHAMBALA 28

Président : Docteur Pierre FOURNIER - 06 60 87 96 46
fournier.np@wanadoo.fr - www.sahambala28.fr
Facebook : sahambala28

JEUNESSE

• ADDIEF 28

(association de défense du droit de l'instruction en familles 28)
Présidente : Bilitis GILBERT - 06 89 85 83 70

• ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE ST-PREST (APE ST-PREST)

Présidente : Sabine REMOND - 06 21 35 58 83
apestprest@gmail.com

• ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE SOUTINE

Président Mr Roger HUYNH QUAN DAT
apesoutine@gmail.com

• ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE DU COLLÈGE SOUTINE

Présidente : Delphine JACQUES
bureau.fcpe.soutine@gmail.com

SPORTS - DEVELOPPEMENT PERSONNEL

• AACGV (ASSOCIATION DE L'AGGLOMERATION CHARTRAIN DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE)

Président : Michel CHAUVEAU
Secrétariat : 02 37 33 09 74
gymvolontaire-028012@epgv.fr

• BILLARD - LE POOL SAINT-PRESTOIS

Président : David HERVALET - 06 45 59 81 29

• BOULE SAINT-PRESTOISE

Président : Gérard DI DOMENICO - 06 23 43 52 96
g.di-domenico@orange.fr

• BOXE THAÏLANDAISE - MYAY THAI BOXING CHAMPHOLOISE

Contact : Mikael DE OLIVEIRA - 06 17 37 38 23
www.facebook.com/mtbc.muaythai

• GROLLES & CO

Président : Christophe LEMOINE - 06 20 88 08 27
Contact : Oswald Bailleau au 06 72 55 38 65
grollesandco@gmail.com
www.facebook.com/Grollesco-102858054539948

ASSOCIATIONS

Saint-Prest et Jouy/St-Prest



• RANDONNEURS DE ST-PREST

Présidente : B. JACQUEMARD - 02 37 22 25 07
jean-claude.claudine.hubert@orange.fr

• OTHER DANCE

Président : Léon SONN - Contact Valérie SORTANT
07 85 61 06 55 - valericammas@sfr.fr

• DELANGE-YOGA ET BIEN-ÊTRE

Président : Fabrice BATTAIS - 06 18 31 43 25
delangeyogabienetre@yahoo.com

SPORTS JOUY/ST-PREST

• ATHLÉTISME (ES JOUY/ ST-PREST)

Président : Frédéric BINET - frederic.binet@dbmail.com
Secrétariat : esjsp-athle@wanadoo.fr
www.esjspa.athle.com

• BADMINTON - LES PLUM'EURE DE JOUY/ST-PREST

Président : Thierry DUMONT - 06 09 07 37 93
plum.eure.bad@gmail.com
www.les-plum-eure.webnode.fr
www.facebook.com/plum.eure.bad

• FOOTBALL (ES JOUY / ST-PREST)

Président : Laurent COCHARD - 06 08 68 67 50
laurentcochard@yahoo.fr
www.facebook.com/esjsp.foot

• JUDO CLUB DE JOUY / SAINT-PREST

Présidente: Charlotte BOUCHET - 06 83 71 57 50
Professeur : Eric Leroy au 06 08 64 10 83
judo.jouy@gmail.com
www.ffjudo.com/club-judo-club-de-jouyst-prest-1324

• CLUB DE TAEKWONDO JOUY/S-PREST

Professeur 5^{ème} DAN : Patrick GILOT - 06 60 63 67 28
tkd28.pg@gmail.com
www.taekwondohanches.eklablog.com

• TENNIS CLUB (ES JOUY/ ST-PREST)

Président : Frédéric BEAUGE - 06 23 01 71 22
esjsptennis@gmail.com - www.club.fft.fr/es.jouystprest

• TENNIS DE TABLE ES JOUY/ ST-PREST

Président : Antoine PARENT - 06 13 77 38 53
parent.antoine@orange.fr

• PONEY CLUB DE JULIE

Julie et Aline - 06 22 42 53 44 - 06 10 99 02 85
poneyclubdejulie@gmail.com



**Le Forum des associations
Jouy/Saint-Prest**
vous donne rendez-vous

**le 7 septembre
2024**

de 10h à 17h au
complexe sportif
Marcel Jardé de
Jouy (rue des
Renardières).

**VENEZ
NOMBREUX !**



39-45

EN SCENE

2^{ÈME} ÉDITION

RECONSTITUTION HISTORIQUE

22 et 23 JUIN 2024 À SAINT-PREST



RECONSTITUTION HISTORIQUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE «39-45 EN SCENE» DANS SAINT-PREST - LES 22 ET 23 JUIN

(infos : 3945enscene.com -

billetterie : 3945enscene.com/billetterie)

Parcours théâtralisé : reconstitution historique dans le village de Saint-Prest - Durée (environ) : 2h15 - Places limitées (25 personnes par créneau)

COMPLET : billetterie fermée pour le parcours théâtralisé.

Le parcours théâtralisé est une déambulation dans les rues du village. Deux guides conduisent le public d'une scène à l'autre depuis la déclaration de guerre jusqu'à la Libération. Tous les recoins, les fermes, cave et lavoir du village sont exploités. De nombreux figurants s'appliquent à recréer l'atmosphère de l'époque et à plonger le public plus de 80 ans en arrière.

EN ACCÈS LIBRE À TOUS

Le 22/06 - Collège Soutine - 9h30 à 12h30

- Expo « 39-45 en Eure-et-Loir et film « Résister en Eure-et-Loir » par le CEDREL représenté par M. Hude.
- Conférence avec le réalisateur.

Les 22 et 23/06 au Foyer - 11h à 19h

11h30 : Court métrage sur la Résistance «Julien Graine» réalisé par Jean Traissac.

13h30 : Présentation du chant des partisans par Nicole Ferrière.

14h15 : Film «Résister en Eure-et-Loir» réalisé par Albert Hude.

16h45 : Film «39-45 les Saint-Prestoïses racontent» réalisé par Jean-Pierre Noizette et Sol Ballester.

& en permanence

- Exposition Jean Moulin prêtée par l'Onacvg
- École des années 40
- 39-45 dans les livres
- Expositions de photos façon Doisneau de Mme Denecheau
- Cabinet des curiosités
- Dédicaces de M. Judenne et M. Egret

Le 22/06 à partir de 20h30 devant le Foyer

- Concert de « Good Feeling »
- Démonstration de danses d'Other Dance
- Soirée Bal populaire - Entrée gratuite (Tout public)
- Restauration - Buvette

Le 23/06 à 20h30 devant le Foyer

- Pièce de théâtre « Le Bal » d'après le film d'Ettore Scola présentée par le Théâtre du Prest et La Boîte à Eux de Lèves.

Sur le terrain des Graviers en continu

- Campement américain
- Voitures anciennes
- Relooking années 40
- Restauration-buvette

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Agenda



JUIN 2024

Samedi 15 juin

- Journée porte ouverte du collège Soutine & bourse aux livres et aux BD/Mangas/cartes Pokemon organisée par l'APE Soutine
06 25 32 38 73 - apesoutine@gmail.com (réservations 3 tables maximum) de 8h30 à 12h au Collège Soutine
- Pétanque : Concours interne en Doublettes formées (avec possibilité d'1 invité) et repas Champêtre avec la Boule Saint-Prestoise 06 23 43 52 96
14h/boulodrome (rue de la Prairie)

Dimanche 16 juin

- Printemps de Saint-Prest 2024
Marché des producteurs locaux / banda musicale / défilé de vélos, trottinettes et poussettes fleuris / bourse aux livres et animations / expo photos « Nature en mouvement » /
Restauration sur place
Place Charles Moulin et au Foyer communal

Samedi 22 et dimanche 23 juin

- Reconstitution historique « 39-45 en scène » (programme complet p.15)

Mardi 25 juin

- Spectacle de fin d'année des ateliers enfants du Théâtre du Prest de 19h30 à 21h30 au Foyer communal
06 64 64 70 48

Judi 27 juin

- Projection cinéprest (dernier film de la saison) à 20h30 au Foyer communal - 06 07 51 01 05
www.cineprest.fr

Vendredi 28 juin

- Kermesse des écoles de Saint-Prest à partir de 18h dans la cour de l'école Jacques-Yves Cousteau.

Samedi 29 juin

- Pétanque : concours interne en doublettes à la mêlée avec la Boule Saint-Prestoise - 06 23 43 52 96 à 14h au boulodrome (rue de la Prairie)

Dimanche 30 juin

- Portes ouvertes du tennis club Jouy/Saint-Prest
Initiation-découverte de 10h à 12h30 suivie d'un barbecue de fin d'année. Aux terrains de tennis (rue des Graviers) - 06 23 01 71 22

JUILLET 2024

Mercredi 3 juillet

- Tournoi de baseball de l'école Jacques Yves Cousteau au terrain des Graviers

Samedi 6 juillet

- Pétanque : concours ouvert à tous en doublettes avec la Boule Saint-Prestoise - 06 23 43 52 96 à 14h au boulodrome (rue de la Prairie)

Dimanche 14 juillet

- Fête nationale du 14 juillet
Buffet campagnard co-organisé par la Mairie, par la Boule Saint-Prestoise et la Vigne de Saint-Prest sur inscription avant le 3 juillet
contact@lavignedesaintprest.fr 06 11 67 15 33
Tarifs : 16€ / gratuit pour les enfants de - de 12 ans
Inscription obligatoire avant le 03 juillet dernier délai :
- Animation musicale et jeux gonflables pour les enfants à partir de 12h au terrain des Graviers



Du 19 au 21 juillet

- Championnats de France de Barefoot, étang du Gorget, 1 rue de la Liberté - Contact : 06 07 08 44 99

AOÛT 2024

Vendredi 16 août

- Commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de Saint-Prest à 18h au rond-point du 16 août 1944

SEPTEMBRE 2024

Samedi 7 septembre

- Le Forum des associations Jouy/Saint-Prest « SPÉCIAL ANNIVERSAIRE DES 10 ANS »
Démonstrations, animations, jeux gonflables, animation musicale, food-truck de 10h à 17h au complexe sportif Marcel Jardé à Jouy - rue des Renardières à Jouy.

Dimanche 15 septembre

- Bric à brac du comité des fêtes
Renseignements : 06 81 60 68 58

Samedi 21 septembre

- L'agglomération fait son nettoyage de Printemps nouvelle formule
Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui se déroulera du 18 septembre au 8 octobre 2024. Contacter la Mairie pour plus d'infos : 02 37 22 22 27

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

- Journées du patrimoine :
Week-end découverte de la vigne de Saint-Prest, de l'église, expos photos et voitures anciennes, inauguration du 1^{er} sentier « Nature et Patrimoine » par la Municipalité. Rens. 02 37 22 22 27 accueil@ville-saintprest.fr
www.ville-saintprest.fr
(programme complet à venir)

Dimanche 29 septembre

- Repas des seniors offert par la Municipalité à et le CCAS
12h au Foyer communal

Siège : Mairie de Saint-Prest • Directeur de la publication : Robert Baldo • Rédaction : Mairie de Saint-Prest

Credit photos : Mairie de Saint-Prest - @Freepik - @Istock

Mise en page : Pop'ins * Graphiste Free-lance - Gallardon - Caroline Bivona - 06 23 37 19 89 - www.popins-graphiste.fr

Impression : Chauveau Imprimerie / Tirage : 1 100 exemplaires

Mairie de Saint-Prest : 02 37 22 22 27 - accueil@ville-saintprest.fr - www/app.panneaupocket.com - www.ville-saintprest.fr